

Rétablissement d'une procuration bancaire

Par Bird, le 16/12/2020 à 15:23

Bonjour,

Je disposais d'une procuration bancaire sur les comptes de ma mère. Cette procuration a été annulée par son mandataire judiciaire, durant une mesure de protection.

J'aimerais savoir si selon le droit bancaire, celle-ci pourra être automatiquement réactivée après la mainlevée de sa tutelle ou bien si elle devra en refaire une.

Merci.

Cordialement

Par P.M., le 16/12/2020 à 18:03

Bonjour,

Il faudrait voir avec la banque mais a priori, s'il y a eu annulation de la procuration, elle devrait être refaite...